

COMMISSION D'EXTENSION DU LYCEE HOFFET VIENTIANE

Compte rendu de réunion

Dates : 29 et 30 Juin 2015 selon l'agenda suivant :

- 29 Juin de 9h00 à 10h00 : réunion de la commission pour le cadrage en vue des entretiens prévus l'après-midi avec les 3 soumissionnaires.
- 29 juin de 14h00 à 17h00 : entretiens avec chaque soumissionnaire
- 30 juin de 17h30 à 19h00 : synthèse de l'analyse des soumissions et notation des offres techniques

Liste de présence :

Nom et Fonction	29 juin 9 à 10 h	29 juin 14 à 17 h	30 juin 17h à 19h
Mr Sébastien MATHEY Proviseur	P	P	P
Mr Dominique GODUEL, Directeur primaire	P	P	P
Mr Said El MOUTAOUKIL, DAF	P	P	P
Mme Vilayvanh LEFEVRE, Présidente COGES	P	P	P
Mr Michael BENGUIGUI, Trésorier COGES	Abs	P	Abs
Mr Gilles POTTIER, membre COGES	P	P	P
Mr Cédric PAGA, représentant du personnel	Abs	Abs	P
Mr Serge DOUSSANTOUSSE, parent d'élève	Abs	Abs	P

Objet des travaux de la commission

Dans le cadre du processus de sélection d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), une pré-qualification menée en mai 2015 avait permis de pré sélectionner 4 prestataires potentiels admis à soumissionner. A la clôture de ce processus, le 25 juin 2015 à 17h00, 3 soumissionnaires ont remis une offre technique et financière :

- Consortium WTA + ANOU Construction
- PF
- ARTELIA

Le 4^{ème} a tardivement demandé un report de la date de clôture, qui a été refusé. Par conséquent il n'a pas soumis d'offre dans les délais impartis.

Rendu des discussions

Séance du 29 juin de 9h à 10h :

Cette séance entre les membres de la commission a permis d'établir le cadre en vue des entretiens avec les soumissionnaires :

- Permettre aux soumissionnaires de nous expliquer leur offre technique et financière
- Faire ressortir les points suivant nous permettant de mieux évaluer les offres :
 - Méthodologie de travail pour les phases d'études et de construction
 - Dispositif d'expertise proposé pour chacune des phases et plus particulièrement pour la phase de construction :
 - Contrôle de la bonne exécution des tâches par le maître d'œuvre et en particulier le contrôle qualité
 - Taux de présence sur le site, toutes formes confondues (réunions périodiques, visites, ...)
 - Gestion de l'information et de la communication avec les partenaires du projet
 - Structure de l'offre financière nous permettant d'identifier les risques de surcoûts.
 - Cohérence de la proposition globale
- L'analyse doit se faire de manière objective et la commission ne doit pas se voir contrainte de sélectionner un prestataire à l'issue de ces réunions.

Séance du 29 juin de 14h à 17h :

Au cours de cette séance chaque soumissionnaire a été reçu individuellement par la commission. Les discussions ont eu lieu selon les points identifiés le matin. Chaque participant a pu poser toutes les questions permettant d'éclaircir certains points.

Les avis des membres de la commission, suite à ces entretiens, pour chaque soumissionnaire, sont mentionnés dans l'analyse faite le 30 juin.

Séance du 30 juin de 17h30 à 19h00

Sur la base de l'analyse des dossiers soumis + des discussions, les membres de la commission ont pu échanger et évaluer chaque soumission selon les critères établis et le barème de notation établi dans des termes de référence.

WTA/ANOU :

- Dispositif basé sur une présence aux réunions hebdomadaires essentiellement
- Pas de présence permanente sur le site ni de visite inopinée prévues
- Pas d'expérience en projet similaire : l'un est entreprise de construction et l'autre bureau d'étude spécialisé dans le secteur de l'eau.
- Structure de l'offre financière présentant un risque élevé de surcoût dû à la variation des quantités d'expertise.

A l'issue de l'analyse de l'offre technique et de la notation, cette offre a obtenu un score de 41 sur 100. Elle n'a donc pas été retenue en raison du critère éliminatoire (note technique ≤ 70).

Arguments à mentionner dans la lettre d'information au soumissionnaire :

- Insuffisance du dispositif permettant de s'assurer que les prestations du maître d'œuvre et des entreprises sont bien exécutées
- Pas d'expérience en tant que AMO pour des projets similaires.

PF :

- Dispositif comprenant un pilotage (1/3 temps) et un permanent sur site. En l'absence du CV du technicien sur site, il convient de s'assurer de la qualification et de l'expertise suffisante de celui-ci (info complémentaire à demander au prestataire).
- Expérience en projet similaire mais uniquement en tant que AMO dans le contexte lao. Pas de similitude en terme de type et complexité de projet.
- Offre financière :
 - Honoraires très élevés
 - Risque moyen de surcoût

A l'issue de l'analyse de l'offre technique et de la notation, cette offre a obtenu un score de 74 sur 100. Elle est donc admissible (note > 70), mais nécessite les compléments d'information suivantes :

- CV du technicien permanent sur site (à fournir par le soumissionnaire si non inclus dans le dossier de pré qualification)
- Révision de l'offre selon les points suivants :
 - Coût des honoraires
 - Détail des prestations pour les phases de conception/étude et construction
- Faire un référence check écrit de ce soumissionnaire

ARTELIA

- Offre très complète et détaillée
- Dispositif conséquent voire sur dimensionné
- Présence permanente sur le site y compris appuis spécifiques ponctuels pour certains corps d'état (M&E)
- Bonne expérience en gestion de projets similaires dans la région mais pas au Laos.

A l'issue de l'analyse de l'offre technique et de la notation, cette offre a obtenu un score de 92 sur 100. Elle est donc admissible (note > 70), mais nécessite les compléments d'information suivantes :

- CV de l'ensemble des experts et techniciens (le soumissionnaire a indiqué que ces documents sont dans le dossier de pré qualification)
- Révision de l'offre selon les points suivants :

- Coût des honoraires
- Détail des prestations pour les phases de conception/étude et construction
- Faire une référence check écrit de ce soumissionnaire

Tableau de notation des offres techniques

Critères	Évaluation	PRESTATAIRE							
		ARTELIA		PF		WTA		Dossier non rendu	
		note TEC	note FIN	note TEC	note FIN	note TEC	note FIN	note TEC	note FIN
Volet technique	100 points								
Critère 1 : Note de motivation	10 points	9		7		6			
Critère 2 : Expérience dans le bâtiment, profil du candidat, composition de l'équipe	25 points	25		18		15			
Critère 3 : Compréhension de la mission attendue et méthodologie proposée	25 points	25		20		5			
Critère 4 : Disponibilité, (présence régulière et permanente sur le chantier, relation et rapport au COGES de son activité et l'avancement des travaux)	15 points	15		12		5			
Critère 5 : Pilotage d'un projet similaire (en milieu inter-culturel)	15 points	10		7		0			
Critère 6 : Connaissance du marché (acteurs, produits, offres, prix...)	5 points	3		5		5			
Critère 7 : Connaissance des normes environnementales locales et régionales	5 points	5		5		5			
Volet financier	100 points								
Coût de la prestation et modalités des paiements	100 points		42		67		100		0
TOTAUX		92		74		41		0	0
NOTE GLOBALE = note TECH x 75% + note FIN x 25%		69.00		55.50		30.75		0	

NB : la note finale sera constituée de 25 % de l'évaluation du volet financier et du 75 % de celle du volet technique.

critère éliminatoire: certifier de l'enregistrement ou bureau de représentation au Laos

note technique éliminatoire si ≤ 70.

formule de notation des offres financières

offre la plus basse = maximum de points (100)

autres offres : note = 100 x montant de l'offre la plus basse / montant de l'offre notée